PROPOSITIONS

N° 100.

SUR

LA VACCINE,

ET SES AVANTAGES.

Tribut Académique,

PRÉSENTÉ ET PUBLIQUEMENT SOUTENU
A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER,
LE 28 AOÛT 1830;

PAR

ANTONIO DA LUZ PITTA,

de Madère (*Ile Portugaise*),

Bachelier ès Lettres, et ès Sciences de l'Académie de Montpellier; Membre titulaire du Cercle médical, et de la Société chirurgicale d'émulation; Membre correspondant de la Société d'histoire naturelle; Chirurgien externe à l'hôpital St.-Éloi de la même ville;

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE.

You take my life,
When you do take the means whereby I live.
SHAKESPEARE.

A MONTPELLIER,
Chez JEAN MARTEL AÎNÉ, seul Imprimeur de la Faculté de Médecine, près l'Hôtel de la Préfecture, N° 10.
1830.

Faculté de Médecine de Montpellier.

PROFESSEURS.

MESSIEURS:

LORDAT, Doyen.
BROUSSONNET, Président.
DELPECH, *Examinateur.*
DELILE, *Examinateur.*
LALLEMAND.
ANGLADA.
CAIZERGUES.

MESSIEURS:

DUPORTAL, *Examinateur.*
DUBRUEIL, *Suppléant.*
DUGÈS.
DELMAS.
GOLFIN.
RIBES.
RECH.

CHAPTAL, *Professeur honoraire.*

AGRÉGÉS EN EXERCICE.

SAISSET.
BOURQUENOD.
POURCHÊ.
SABLAIROLES.
POUZIN.
FAGES.
ESTOR.

VIGUIER, *Examinateur.*
KÜHNHOLTZ, *Examinateur.*
BERTIN.
SERRE.
BROUSSONNET.
ROUBIEU.
. . . .

La Faculté de Médecine de Montpellier déclare que les opinions émises dans les Dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MEU QUERIDO PAI,

A MINHA TERNA MÃI,

A MEUS AFFECTUOSOS IRMÃOS;

AO MEU RESPEITAVEL AMIGO

O Padre Agostinho de SOUZA BRAZÃO,

Cura na Villa da Ponta do Sol.

GRATIDÃO!

A. L. PITTA.

AVANT-PROPOS.

L'INDIFFÉRENCE dans laquelle se trouvent la plupart des habitans de Madère à l'égard de l'emploi de la vaccine, et même les préventions que quelques-uns nourrissent contre ce moyen préservateur du plus cruel fléau de l'espèce humaine, m'avaient déterminé à écrire ma thèse inaugurale sur ce sujet. Ce travail était commencé, et je me proposais de subir mon dernier acte probatoire au mois de novembre prochain. Mais des circonstances impérieuses me forcent à devancer le terme de ma carrière académique, et à présenter à cette Faculté, avec regret, uniquement l'embryon de mon ouvrage. En voyant la brièveté et l'imperfection de cet écrit, on sent aisément que je compte sur l'indulgence de mes Juges.

Pour ce qui regarde ma satisfaction intime, je me contente pour le moment de l'espoir d'accomplir plus tard mon premier projet, n'ayant alors en vue que l'utilité et le bonheur de ma patrie, où j'espère porter bientôt avec le souvenir et l'instruction d'une École si justement célèbre, la gloire de lui appartenir!

PROPOSITIONS

SUR

LA VACCINE,

ET SES AVANTAGES.

I.

On désigne sous le nom de *vaccine* une éruption pustuleuse qui se manifeste sur le pis de certaines vaches d'une manière spontanée, suivant quelques auteurs; suivant d'autres (et c'est le plus grand nombre) par l'inoculation de l'ichor provenant des pieds de chevaux affectés du *javard* ou *eaux aux jambes;* enfin dernièrement on a avancé (1) qu'elle doit son origine à l'inoculation accidentelle du virus variolique.

On nomme *vaccin* le fluide qui est produit par ces pustules; et *vaccination* l'opération par laquelle on l'inocule.

II.

La *vaccine* (2) a été connue comme préservatif de la variole par les gens du peuple, dans des pays bien éloignés les uns des autres (3),

(1) M. Robert, Vues nouvelles sur la vaccine. Marseille, 1829.

(2) Ce terme exprime aussi l'éruption qui se montre chez l'homme, par suite de l'inoculation du virus vaccin.

(3) M. le comte Chaptal, Rapport du comité central de vaccine. — M. de Humbold, Essai politique sur le royaume de la Nouvelle Espagne.

avant que l'immortel Edwards Jenner (1) eût fait connaître au monde entier cette découverte et ses plus précieux avantages. Ce ne fut que vers le commencement de ce siècle, que cette vérité utile pénétra dans tous les états de l'Europe, et par suite dans toutes les parties du monde.

III.

Des esprits identifiés, pour ainsi dire, avec de vieilles erreurs qu'ils ne changeraient pas pour des vérités nouvelles, ont contesté à la vaccine sa propriété anti-variolique. De même que l'inoculation de la variole, la vaccine eut à résister au torrent des préjugés; mais son succès a été plus prompt, car elle lui était supérieure, et l'esprit du siècle n'était plus le même.

IV.

L'expérience de trente ans a démontré que la vaccine n'est jamais dangereuse par elle-même, et n'est nullement susceptible de provoquer de graves complications : l'inoculation variolique, au contraire, expose à des dangers que l'on ne peut prévoir; elle est pour quarante individus sur mille une véritable maladie douloureuse et pénible, une variole confluente qui laisse après elle des marques, des cicatrices, des difformités, quand elle n'entraîne pas la mort.

V.

Il paraît incontestablement prouvé que la variole naturelle fait périr ordinairement un cinquième des malades (2), et quelquefois davantage (3); l'inoculation cinq sur mille (4) ; et on ne connaît pas d'exemple bien avéré qui prouve que la vaccine ait causé la mort.

---

(1) *An inquiry to the causes and effects of the variolæ vaccinæ.* London, 1798.

(2) Le professeur Fouquet, et MM. les docteurs Husson, Chrestien, etc.

(3) M. J. Cavalier (Mémorial de M. Delpech, n° de mai 1830.)

(4) Registres mortuaires de Londres, Genève, etc.

VI.

Aucune époque, aucune circonstance de la vie ne contre-indique d'une manière absolue la vaccination ; il y en a plusieurs, telles que la grossesse, la dentition, etc., qui contre-indiquent l'inoculation variolique.

VII.

Mais le plus grand avantage de la vaccine est sans contredit de ne se communiquer que par l'inoculation ; elle préserve ainsi l'individu sans nuire à l'espèce, tandis que l'inoculation variolique se propageant par le contact et par l'air, si elle préserve l'individu, devient très-nuisible à l'espèce.

VIII.

La vaccine, comme la variole, imprime quelquefois à l'organisme des modifications heureuses par rapport à des maladies préexistantes ; mais la variole entraîne aussi très-souvent des maladies de langueur, tandis que la vaccine est toujours innocente. On cite des exemples, quoique rares, de guérison de scrofules, ophthalmies chroniques, dartres, etc., par la vaccine. Son efficacité dans ces cas doit inspirer peu de confiance.

IX.

En supposant que le vaccin ait pu être produit par l'inoculation accidentelle du virus variolique au pis de la vache, pourrait-on en conclure qu'il n'a pas d'autre origine? Serait-on en droit de nier celle que lui ont assignée les expériences directes de Jenner, et sur-tout celles du docteur Loy (1), par cela seul qu'elle est impure et dégoûtante (2)?

X.

De l'identité que l'on a cru trouver entre le virus variolique et le vaccin, on a conclu aussi l'identité de la variole, de la varioloïde,

(1) *Account of some experiments on the origin of the cowpox.*

(2) M. Robert. (ouvr. cit.)

et la vaccine. Quant aux deux premières, je suis porté à croire à la justesse de la conclusion sans la déduire des mêmes principes ; quant à la vaccine, j'y vois de l'analogie, mais je n'y vois pas de l'identité.

XI.

Même en adoptant les idées de M. Robert sur l'origine du vaccin, on peut se demander si ce virus pris sur la vache après avoir été soumis à une action vitale, ou bien pris chez un varioleux et adouci par un mélange avec le lait de vache, produit des effets identiques sur les sujets vaccinés. En jugeant les choses *à priori*, il me semble naturel de dire *non*. Mais les résultats variables que le praticien distingué, dont je viens de parler, a obtenus dans ses essais, ne sont-ils pas suffisans pour nous autoriser à nous méfier encore de ce moyen nouveau, et à suspendre pour le moment notre jugement à cet égard?

XII.

Pour que le vaccin soit de bonne qualité, on doit le recueillir du sixième au neuvième jour après l'inoculation : avant ou après cette époque, il peut ne donner qu'une vaccine qui ne préserve pas de la variole, et qui a donné lieu à beaucoup de méprises.

XIII.

La méthode de vaccination que l'on répute la plus sûre est celle qui consiste à recueillir le vaccin sur le bras d'un individu pour l'insérer sur-le-champ au bras d'un autre. Il faut le mettre en contact avec les bouches absorbantes, en l'introduisant sous l'épiderme ; quoique des faits, rares à la vérité, prouvent que la dénudation de l'épiderme n'est pas toujours nécessaire pour que ce virus puisse pénétrer dans l'économie.

XIV.

Le vaccin ne transmet pas à l'individu vacciné les vices et les

virus dont se trouve infecté celui qui l'a fourni (1) ; il ne transmet pas même la variole quand on le prend sur un individu qui a cette maladie conjointement avec la vaccine.

XV.

Des trois procédés connus pour la vaccination, le meilleur et le plus généralement adopté consiste à faire des piqûres avec un instrument convenable trempé dans du vaccin ; ce n'est pas sans raison que ces piqûres sont de préférence pratiquées à la partie externe et supérieure du bras.

XVI.

Les phénomènes qui se succèdent dans le cours de la vaccine, ainsi que son traitement, sont trop connus et nullement contestés, pour trouver place ici. Je crois cependant que, pour bien établir sa symptomatologie, on doit rattacher tous les phénomènes à cinq groupes ou périodes: ceux qui n'en admettent que trois, me semblent confondre des choses très-différentes.

XVII.

La marche de la vaccine est très-souvent régulière et constante ; mais elle est quelquefois sujette à des anomalies, sur-tout par rapport à la durée de chaque période. Quoi qu'en dise M. Husson (2), la température trop froide ou trop chaude, et quelques autres circonstances peu nombreuses et très-rares, peuvent la rendre irrégulière et même arrêter son développement.

XVIII.

De même que la fièvre variolique, quand elle n'est pas accompagnée de pustules, suffit pour préserver de l'infection ultérieure, de laquelle la maladie locale seule ne préserve pas (3); la petite fièvre réactive,

---

(1) M. le prof. Dugès. (Manuel d'Obstétrique.)

(2) Dictionnaire des Sciences médicales, art. *Vaccine*.

(3) M. Lordat, Leçons orales de physiologie, 1830 ; et M. Gaizergues, Des systèmes en médecine.

produite par l'infection vaccinale, paraît être le plus sûr garant de son effet préservatif.

XIX.

Quoiqu'on pratique plusieurs piqûres par précaution, un seul bouton suffit pour provoquer la fièvre dite de *résorption* (1). Si même aucun bouton ne se manifeste, et que la fièvre vaccinale bien caractérisée suive l'insertion du virus, on doit croire que l'infection générale a eu lieu, et que l'individu est préservé de la variole.

XX.

Si tout le contenu des deux propositions qui précèdent celle-ci est vrai, ne semble-t-il pas que M. Robert a conseillé à tort de multiplier les piqûres, pour que l'effet préservatif de la vaccine soit plus sûr et plus durable?

XXI.

On observe deux modes d'être de la vaccine, que l'on désigne sous les noms de *vraie* ou de *fausse* vaccine. La *vraie* vaccine seule préserve de la variole; mais préserve-t-elle temporairement, ou pour toujours?

XXII.

Les médecins d'Edimbourg ont, les premiers, révoqué en doute l'efficacité permanente de la vaccine. Plusieurs auteurs, en adoptant leurs idées, ont conseillé de la renouveler périodiquement (2), comme mesure de sûreté. Les faits qui viennent à l'appui de ce précepte sont très-rares, et on les attribue à des dispositions particulières de l'individu, que l'on n'a pas pu bien apprécier jusqu'à ce jour; mais ne deviendraient-ils pas plus rares encore, ou peut-être nuls, si l'on pouvait être toujours à même de distinguer le caractère de la vaccine?

---

(1) M. le professeur Dugès, *ouv. cit.*

(2) De dix à douze ans d'intervalle.

XXIII.

Il me semble que, si l'on se croit en sûreté quand on a eu une fois la variole, malgré les exceptions que l'expérience a constatées (1), il doit en être de même quand on a eu la vraie vaccine.

XXIV.

Presque tous les doutes élevés, soit par le peuple, soit par quelques médecins, sur la fidélité de la vaccine, me semblent tenir à ceci :

1° On ne s'est pas assez demandé si les personnes vaccinées depuis long-temps, et qui ont été prises de la variole, avaient eu en effet la vraie vaccine.

2° On a souvent confondu la varicelle et la varioloïde, auxquelles les variolés ne sont pas moins exposés, avec la variole elle-même.

3° Quand on vaccine au moment où la contagion variolique existe, on s'est fort peu occupé de savoir si le sujet avait été envahi par cette contagion avant l'époque à laquelle la vaccine devient préservatif de la variole.

XXV.

On conçoit bien que, quand une épidémie de variole se déclare, et qu'elle n'épargne pas même ceux qui ont déjà eu cette maladie, l'efficacité de la vaccine doit éprouver des atteintes. Mais, si c'est évidemment l'intensité de la contagion qui en est la cause, que l'on détruise cette funeste influence, en proscrivant la maladie elle-même par la propagation complète de la vaccine, et tout le monde sera en sûreté.

XXVI.

Dans l'état actuel de la science, quand on se refuse d'admettre un bienfait aussi précieux, si l'on se dirige soi-même, on devient suicide ; si l'on est père, on est le bourreau de ses enfans ; si l'on est médecin, on est la honte de son état.

---

(1) Boërhaave, De Haën, Sarcone, Underwood.

FIN.

SERMENT.

En *présence des Maîtres de cette Ecole, de mes chers Condisciples et devant l'effigie d'Hippocrate, je promets et je jure, au nom de l'Etre Suprême, d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la Médecine. Je donnerai mes soins gratuits à l'indigent, et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail. Admis dans l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe; ma langue taira les secrets qui me seront confiés; et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs, ni à favoriser le crime. Respectueux et reconnaissant envers mes Maîtres, je rendrai à leurs enfans l'instruction que j'ai reçue de leurs pères.*

Que les hommes m'accordent leur estime, si je suis fidèle à mes promesses! Que je sois couvert d'opprobres et méprisé de mes confrères, si j'y manque!

MATIÈRE DES EXAMENS.

1er *Examen.* Physique, Chimie, Botanique, Histoire naturelle des médicamens, Pharmacie.

2e *Examen.* Anatomie, Physiologie.

3e *Examen.* Pathologie externe et interne.

4e *Examen.* Matière médicale, Médecine légale, Hygiène, Thérapeutique.

5e *Examen.* Clinique interne ou externe, suivant le titre de Docteur en Médecine ou en Chirurgie que le Candidat voudra acquérir; Accouchemens.

6e *et dernier Examen.* Présenter et soutenir une Thèse.